



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte-rendu de la réunion du Bureau de l'ASRDLF du 24 novembre 2011 à Lyon

Présents : Lise Bourdeau-Lepage, Michel Dimou, Bruno Jean, Bernard Pecqueur, Véronique Peyrache-Gadeau
Invitée : Catalina Esparza

Point 1 : Enregistrement à la préfecture de l'association et gestion du compte bancaire

L'inscription à la Préfecture est en cours, elle sera faite prochainement par Bernard Pecqueur. Concernant le compte bancaire de l'association qui est localisé à Bordeaux¹ : Monsieur Marchadour, gestionnaire du compte demande que chaque membre du bureau produise un justificatif de domicile et une copie de leur pièce d'identité.

Le bureau se prononce favorablement et décide que chaque membre enverra les dites pièces scannées à Catalina Esparza à l'adresse suivante : catalina.esparza@ujf-grenoble.fr

Point 2 : Passage de trésorerie

Les transferts sur le compte bancaire et l'enregistrement à la Préfecture de l'association n'étant pas encore finalisés, Nathalie Gaussier et Sandrine Mérias gèrent toujours le quotidien de la trésorerie. Elles gèrent notamment actuellement le reversement à la RSAI, la clôture du colloque de la Martinique et la liste des membres de l'association. Véronique indique que le passage de trésorerie sera effectif au début de l'année 2012 lorsque l'inscription de l'association en Préfecture aura été enregistrée et que le transfert de signatures pour le compte bancaire aura été réalisé.

Point 3 : Discussion et approbation des demandes de subvention auprès de l'ASRDLF pour les colloques

La secrétaire générale et le président ont reçu deux demandes : la première pour les 7èmes journées de la Proximité et la seconde pour les Journées scientifiques du tourisme durable.

Au cours de la discussion, il apparait que plusieurs types de demandes existent :

¹ Jean-Yves Marchadour - «CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Siège social : 304, bd du Président Wilson - 33076 BORDEAUX CEDEX SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE A CAPITAL et PERSONNEL VARIABLES Agréée en tant qu'ETABLISSEMENT DE CREDIT AU CAPITAL DE 150 905 414,25 € tél: 05.56.79.69.77 @: jean-yves.marchadour@ca-aquitaine.fr

- Partenariat récurrent (comme celui avec le groupe Dynamiques de Proximité)
- Demande ponctuelle avec besoin de soutien financier
- Demande ponctuelle avec besoin d'afficher le logo ASRDLF

Les membres du Bureau ont souligné la nécessité de disposer d'un certain nombre de pièces avant de se prononcer : appel à communication, définition des enjeux scientifiques de la manifestation, le pré-programme et composition du Comité scientifique.

Après discussion, *le bureau décide d'apporter son soutien à :*

- 7èmes journées de la Proximité à hauteur de 700 Euros. Les membres du bureau soulignent l'ancienneté de ce partenariat.

- Journées scientifiques du tourisme durable à hauteur de 300 Euros.

Point 4 : Liste des membres de l'association

Le directeur de la RERU a besoin de la liste officielle pour que les adhérents de l'association puissent disposer de la revue en ligne.

Une liste des adhérents a été produite suite au colloque de la Martinique. L'association compte à ce jour 201 adhérents.

Le bureau valide la liste produite par Valérie Angeon le 23 novembre sous réserve de compléments éventuels qui seront ajoutées si nécessaire au prochain bureau.

Point 5 : Colloque de Belfort

Il est rappelé que la diffusion de l'appel à communication et l'appel à sessions spéciales a été faite.

Le bureau décide de faire le point avec les organisateurs concernant l'état d'avancement : finances, hébergement, transport, état de sessions spéciales, nombre de propositions reçues... et de demander aux organisateurs de produire un calendrier rétroactif.

Michel Dimou et Bernard Pecqueur font une première liste de ces points.

Lise Bourdeau-Lepage propose de faire une relance via *les Brèves* pour les propositions de communications.

Bernard Pecqueur va prendre contact par téléphone pour avoir le calendrier rétroactif, déterminer une date de rencontre en janvier et demander à ce que le comité scientifique apparaisse sur le site.

Le bureau décide de rencontrer les organisateurs en janvier et de demander aux organisateurs à ce que la composition du comité scientifique apparaisse sur le site très vite.

Point 6 : Présentation de Catalina Esparza

Catalina Esparza est secrétaire au laboratoire PACTE et dispose de compétences en matière de comptabilité analytique. Bernard souhaite qu'elle vienne en appui sur la fonction de trésorière en effectuant le suivi comptable et le suivi analytique pour avoir une aide à la décision.

Bernard Pecqueur, Catalina Esparza et Véronique Peyrache-Gadreau proposent d'évaluer ce que cette tâche comptable va nécessiter en termes de temps et de budget pour prévoir la rémunération

de Catalina. Une proposition sera faite en bureau de janvier. Le bureau se prononcera donc en janvier sur cette aide.

Divers :

1/ Augmentation de la rémunération de Catherine Joffres

Le bureau vote en faveur d'une augmentation de la rémunération de la gestionnaire et webmaster sur site et décide que Catherine Joffres de verser un forfait de 1 500 Euros par an pour gérer le site de l'association.

2/ Mot du président

Bernard Pecqueur doit faire le mot du président sur le site. Il l'enverra aux membres du bureau sur la base de la profession de foi pour validation.

3/ Prix Aydalot

Bernard Pecqueur propose de faire un message à Maryline Filippi pour qu'elle nous adresse un calendrier concernant le prix Aydalot.

Il sera nécessaire de relire les documents qui seront produits à cette fin. Lise Bourdeau-Lepage et Michel Dimou veilleront à faire une relecture attentive de ces documents.

4/ Site Internet « liste des membres »/ récupérer le login/ etc...

Le bureau souhaite commencer à nettoyer la liste des adhérents (ce qui ne va pas être très aisé) du site. Un mail aux membres devrait être fait pour qu'ils vérifient et modifient leurs coordonnées sur le site (on leur indiquera la manière de récupérer leur login...).

Lise Bourdeau-Lepage va voir avec Catherine Joffres pour définir la meilleure manière de procéder.

5/ Plaquette « *Des 50 ans* »

Le Bureau décide de :

1/ L'édition de la plaquette que l'on enverrait aux membres de l'ASRDLF en dehors du colloque : Budget d'impression et d'envoi à monter

Lise Bourdeau-Lepage s'en charge (devis, relecture, contact avec Economica, etc.). La mise en ligne des textes sur le site de l'association sera également possible

2/ Organiser avec tous les membres du bureau, une session spéciale autour de la thématique suivante « Propositions pour les 10 prochaines années des SR » avec des « jeunes » chercheurs (la quarantaine)

6/ Prochaine réunion du bureau

Le 18 janvier à Paris avec comme invité Pascal Bérion pour faire un point sur le colloque. Bernard Pecqueur sera en visio-conférence et Michel Dimou à Paris.

Lise se charge de trouver une salle avec visio-conférence sur Paris !

La réunion s'achève à 12h30.